

# UrbanVitaliz accompagne gratuitement les collectivités dans leurs projets de réhabilitation de friches



## Friche :

Tout bien bâti ou non bâti, inutilisé et dont l'état ne permet pas un réemploi sans un aménagement ou des travaux préalables.

- définition du code de l'urbanisme

### Types de projets

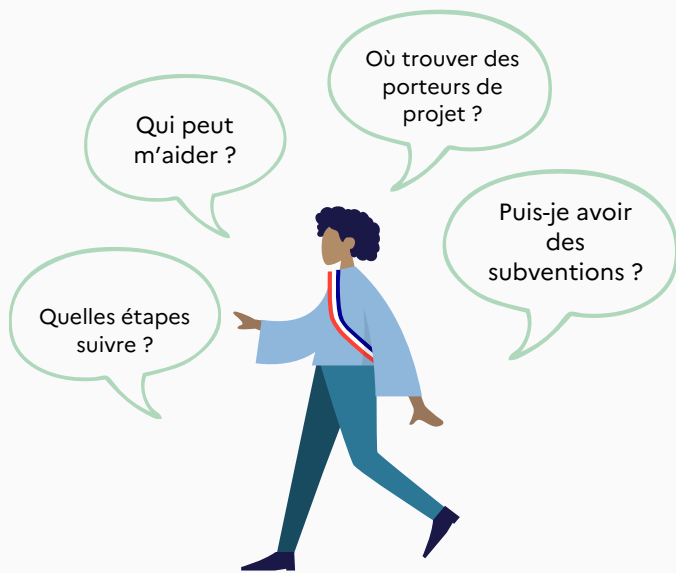
- logements
- équipement public
- tiers-lieux
- renaturation
- commerces, etc.

### Types de friches

- garage abandonné
- patrimoine
- logement
- zones commerciales
- usines, etc.

## Les problématiques rencontrées par les collectivités

- Coût financier important
- Site peu stratégique
- Projet chronophage
- Maîtrise foncière
- Est-ce le bon moment ?
- Manque d'appui politique
- Pollution du site
- Attachement au patrimoine



## Comment UrbanVitaliz peut vous aider ?

En vous orientant vers les acteurs pertinents, les financements, les méthodes et outils pour vous débloquer en fonction de votre situation.



2 expertes & 550 conseillers locaux



DDT(M), DREAL, EPF, Cerema, ANCT, régions, départements, CAUE...



en visio

ou par téléphone



15 à 20 projets conseillés par mois



Entre 8000€ et 12000€ économisés par projet conseillé pour une AMO de premier niveau

estimation de coût pour une prestation comparable par un bureau d'étude



## Les bénéfices de la requalification des friches

### Lutter contre l'artificialisation

- Site déjà artificialisé et bien localisé
- Prévenir et réduire les risques sanitaires et environnementaux de sols pollués
- Restaurer des fonctions écologiques
- Sauvegarder des espaces naturels ou forestiers

### Redynamiser son territoire

- Améliorer l'attractivité
- Accueillir des nouvelles activités
- Mettre en valeur le patrimoine
- Créer des espaces d'innovations et de sociabilité
- (Re)créer des centralités
- Améliorer la qualité de vie des habitants



 [urbanvitaliz.fr](http://urbanvitaliz.fr)

Contact : [friches@beta.gouv.fr](mailto:friches@beta.gouv.fr)